
**U.N.S.S.
UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE****COMPTES ANNUELS DE L'ENSEMBLE DE L'ASSOCIATION HORS
DISTRICTS**

Association loi 1901

13, rue Saint Lazare

75009 - PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS DE L'ENSEMBLE DE L'ASSOCIATION HORS DISTRICTS**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Membres de l'Assemblée Générale de l'U.N.S.S.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ensemble de l'association U.N.S.S hors districts, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I . OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le périmètre retenu pour l'établissement des comptes annuels. Le périmètre ne comprend pas les comptes des districts de l'Union Nationale du Sport Scolaire.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensembles des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

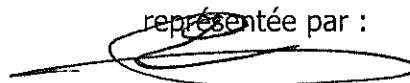
A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 16 mai 2017

Le Commissaire aux comptes

SEC3

représentée par :



Jean-Philippe HOREN



BILAN AU 31-12-2016 ASSOCIATION UNSS

ACTIF	31/12/2016	31/12/2015
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-
Concessions, brevets, droits similaires	196 801	376 787
Autres immobilisations incorporelles	-	-
Avances, acomptes immo.Incorpor.	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains	-	-
Constructions	808 076	808 076
Installations techniques, matériel et outillage	57 187	45 684
Autres immobilisations corporelles	409 954	469 532
Immobilisations en cours	-	-
Avances et acomptes	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation	-	-
Actifs nets en cours de cession	-	-
Participations par mise en équivalence	-	-
Créances rattachées à participations	-	-
Autres titres immobilisés	9 590	9 590
Prêts	476 124	452 159
Autres immobilisations financières	41 493	37 797
TOTAL I	1 999 225	2 199 625
STOCKS ET EN-COURS		
Matières premières, approvisionnements	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-
Marchandises	-	-
Avances, acomptes versés sur commandes	62 233	41 848
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés	156 626	165 129
Autres créances	2 577 419	2 522 991
DIVERS		
Valeurs mobilières de placement	-	483 899
Disponibilités	14 804 950	14 353 537
Caisse	3 784	3 238
COMPTE DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance	205 035	302 428
TOTAL II	17 810 047	17 873 070
Primes de remboursement des obligations	III -	-
Ecarts de conversion actif	IV -	-
Ecarts arrondi actif	V -	-
TOTAL GENERAL (I à V)	19 809 272	20 072 695



BILAN AU 31-12-2016 ASSOCIATION UNSS

PASSIF	31/12/2016	31/12/2015
Fonds Associatifs		
Fonds Propres		
Fonds Associatifs	225 384	225 384
Ecarts de réévaluation groupe	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Autres réserves	-	-
Réserve du groupe	-	-
Report à nouveau	6 833 082	5 908 500
Excédent / Insuffisance Association	261 262	924 582
Subventions d'investissements	44 146	58 212
Amortissements dérogatoires	-	-
Autres provisions réglementées	-	-
TOTAL I	7 363 874	7 116 678
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisition de titres	-	-
Provisions pour risques	612 869	875 583
TOTAL II	612 869	875 583
FONDS DEDIES		
Sur subvention de fonctionnement	-	-
Sur autres ressources	-	101 732
TOTAL III	-	101 732
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Concours bancaires courants	7 498 974	6 724 361
Emprunts en crédit bail	-	-
Emprunts et dettes financières divers	54 353	149 277
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	789 767	788 219
Dettes fiscales et sociales	519 240	867 353
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	2 873 054	3 279 468
COMPTE DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	97 141	170 024
TOTAL IV	11 832 529	11 978 702
Ecarts de conversion passif V	-	-
Ecarts arrondi passif VI	-	-
TOTAL GENERAL (I à VI)	19 809 272	20 072 695



COMPTE DE RESULTAT AU 31-12-2016 ASSOCIATION UNSS

	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises et Affiliations	787 851	752 806
Production vendue de biens France		-
Production vendue de services France	5 939	9 431
TOTAL I	793 790	762 237
Subventions d'exploitation	19 951 120	19 699 959
Reprises sur provisions, amortissements, transfert	395 812	
Licences et Autres produits	13 956 338	15 247 101
TOTAL II	34 303 270	34 947 060
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (dont revue matériels et med,trophées)	1 989 883	1 269 838
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		-
Variation de stock matières premières et approvisionnements		-
Autres achats et charges externes	14 842 616	14 645 018
Impôts(locaux,foncier),taxes (s/sal),verst assimilés,(form prof, 1% logement)	582 032	677 895
Salaires et traitements	4 788 221	5 741 890
Charges sociales	3 078 354	3 448 894
Dotations aux amortissements immobilisations	361 347	369 711
Dotations aux provisions immobilisations		-
Dotations aux provisions sur actif circulant		-
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	9 582 557	9 048 996
TOTAL III	35 225 010	35 202 242
RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I + II - III)	127 950	507 055
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		



**COMPTE DE RESULTAT AU 31-12-2016
ASSOCIATION UNSS**

	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	1 401	2 703
Reprises sur provisions, transferts charges		-
Différences positives de change		-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	69 047	64 612
Ecarts de conversion		
TOTAL IV	70 448	67 315
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	34	13
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Ecarts de conversion	-	-
TOTAL V	34	13
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	70 414	67 302
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	67 536	674 357
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	25 489	31 509
Reprises provisions, transferts charges	194 774	335 440
TOTAL VI	220 263	366 949
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 197	1 830
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	6 161
TOTAL VII	3 197	7 991
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	217 066	358 958
Participation des salariés	-	-
Impôts dus sur les bénéfices	-	-
TOTAL VIII	-	-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	IX 101 732	46 267
- Engagements à réaliser sur les ressources affectées	X 55 000	55 000
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI + IX)	35 489 503	36 189 828
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII + X)	35 228 241	35 265 246
Résultat de l'association	261 262	924 582

1 – PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'ensemble de l'association hors district ont arrêtés selon les dispositions du règlement ANC 2014-03 relatif au nouveau plan comptable.

Pour une meilleure lecture, le terme « comptes annuels de l'ensemble de l'association hors district » sera substitué par « comptes annuels»

2 – FAITS SIGNIFICATIFS

2-1 Evènements ayant une incidence sur les comptes annuels du 31 décembre 2016
Aucun fait significatif n'est intervenu sur l'exercice clos au 31 décembre 2016.

2-2 Evènements postérieurs à la clôture des comptes annuels
Aucun évènement postérieur n'est survenu à compter de la clôture.

3 – PERIMETRE ET METHODE DE COMBINAISON

3-1 Variation du périmètre pendant l'exercice

Le périmètre n'a subi aucune évolution sur l'exercice.

3-2 Liste des Académies 31 décembre 2016

Le périmètre de l'association U.N.S.S comprend la Direction Nationale, les directions régionales métropolitaines, les départements d'outre mers et les services départementaux métropolitains.

3-3 Académies non retenues dans le périmètre

L'ensemble des entités est retenue dans les comptes annuels, à l'exception des districts.

4 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

4-1 Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29-11-1983 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

--

Afin de rendre le contenu des comptes homogènes, les comptes des différentes académies ont, le cas échéant, été retraités en application des méthodes d'établissement des comptes de l'U.N.S.S Direction Nationale, ci-dessus décrites.

4-2 Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenue pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

4-3 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations évaluées sont uniquement celles détenues par :

- la Direction Nationale.
- les Directions Régionales Métropolitaines et d'Outre-mer
- les services départementaux métropolitains.

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

• logiciels	3 à 5 ans
• aménagements matériel et matériel sportif	3 à 10 ans
• agencements et aménagements des constructions	6 à 10 ans
• agencement divers	7 à 10 ans
• matériel de transport	4 ans
• matériel informatique	3 à 5 ans
• mobilier de bureau	10 ans

Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'usage des biens (application de la mesure de simplification pour les biens non décomposables).

La base de calcul de l'amortissement est constituée de la valeur d'acquisition diminution faite de la valeur hypothétique de cession. L'application de cette méthode a conduit à ne plus pratiquer de dotation aux amortissements sur les constructions, la valeur hypothétique de cession étant largement supérieure à la valeur d'acquisition de ces biens.

4-3 Immobilisations financières

L'Association U.N.S.S procède régulièrement aux versements de l'effort construction sous forme de prêts, avec un remboursement à obtenir au bout d'une durée de 20 ans. Au titre de l'exercice 2015, le montant de l'effort construction a été uniquement sous forme de prêt.

4-4 Disponibilités nettes

Les disponibilités nettes s'élèvent à la somme de 7.309.760 € au 31 décembre 2016.
Les comptes bancaires et de livrets A pour un montant de 7.305.976 €, le reliquat correspondant aux espèces détenues pour un montant total de 3.784 €.



5 – INFORMATION RELATIVE AU BILAN5-1 Provisions pour risques et charges

Les provisions ont varié comme suit :

	Au 31/12/2015	Dotation 2016	Reprise 2016	Au 31/12/2016
- Provision indemnité de départ à la retraite	680.809 €		67.940 €	612.869 €
- Provision pour litiges	188.613 €		188.613 €	
- Provision pour risques	6.161 €		6.161 €	
TOTAL	875.583 €		262.714 €	612.869 €

⇒ *Provision pour départ à la retraite*

Au 31 décembre 2016, elle s'élève à 612.869 €.

Depuis le 31 décembre 2005, le mode de calcul de cette provision est le mode rétrospectif. La valorisation de l'exercice 2015 a été effectuée en retenant un coefficient de revalorisation des salaires de 1,20 % et un coefficient d'actualisation de 2,03 %.

⇒ *Toutes les provisions ont été reprises sur l'exercice, aucun risque litiges prud'homaux en cours au 31 décembre 2016,*

⇒ *Reprise de la provision pour risques sur l'exercice*

5-2 Créances et dettes

⇒ *Assurances et affiliation d'avance*

Les produits assurances et affiliation sont perçus au titre de l'année scolaire.

Au 31 décembre 2016, l'Association a constaté les assurances et les affiliations comptabilisées d'avance correspondant à 6/10 des produits au cours du 4ème trimestre 2015, soit un total d'avance de 453.3505 € se décomposant en :

- Affiliations 447.456 €
- assurances et divers 5.894 €

Depuis le mois de février 2013, l'association a modifié sa méthodologie de comptabilisation des licences, en les intégrant directement dans le logiciel de comptabilité sous forme de tiers, dès lors, il n'y a plus lieu de prévoir une comptabilisation d'avance en fin d'exercice.

⇒ *Fonds associatif combinés*

Ce poste s'élève à 225.383 € et correspond à la valeur nette comptable des immobilisations au 01/01/1987 (date de mise en place du nouveau plan comptable).

--

⇒ *Cumul des résultats / report à nouveau*

Il s'agit du cumul des résultats réalisés :

Report à nouveau 01/01/2016 :	6 833.082 €
Affectation du résultat combinée 2016 :	261.262 €

Total Report à nouveau combiné	7.094.344 €
--------------------------------	--------------------

⇒ *Variation des fonds propres combinés*

La variation des fonds propres provient de la constatation de l'excédent 2016 pour **261.262 €**.

⇒ *Produits à recevoir*

Les postes suivants du bilan incluent des produits à recevoir pour un montant global de 942.468 €, se décomposant de la façon suivante :

- clients	280 €
- dettes sociales et fiscales	20.083 €
- autres créances	589.548 €
	<hr/>
	<u>609.911 €</u>

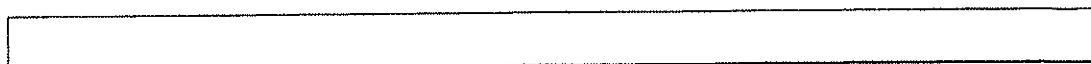
⇒ *Charges à payer*

Les postes suivants du bilan incluent des charges à payer pour les montants indiqués :

- fournisseurs et comptes rattachés	118.295 €
- dettes fiscales et sociales	288.742 €
- autres dettes	2.023.192 €
	<hr/>
	<u>2.430.329 €</u>

⇒ *Charges et produits constatés d'avance*

Les charges et produits constatés d'avance sont tous liés à l'exploitation.



6 – INFORMATION RELATIVE AU COMPTE DE RESULTAT6-1 Détail des charges exceptionnelles

Le montant des charges exceptionnelles s'élève à la somme de 3.197 € au titre des comptes annuels 2016, dont la décomposition est la suivante :

- Autres charges exceptionnelles 3.197 €

6-2 Détail des produits exceptionnels

Le montant des produits exceptionnels s'élève à la somme de 220.263 € au titre des comptes annuels 2015, dont la décomposition est la suivante :

- Quote-part de subvention 25.489 €
- Reprise de provision pour risque 194.774 €

7 – AUTRES INFORMATIONS7-1 Engagements réciproques

Redevances de crédit-bail et location longue durée: 146.483 €

7-2 Tableau Effectif Moyen Combinés

Articles R.123-195 et R.123-196 du code de commerce

	Personnel Salarie	Personnel Fonctionnaire détaches de l'association
Cadres	2	11
Techniciens	82	0
Employés	46	0
Total	130	11

7-4 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 42.294,00 € TTC, décomposés de la manière suivante :

- 42.294,00 € TTC d'honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes ;
- Aucun honoraire au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11.

--